

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2021

NOUVEAUTÉS

Sécurisation de la commune

La municipalité et les services techniques travaillent à la sécurisation de la commune malgré les difficultés financières via les budgets "voirie" de la métropole.

Vous avez pu remarquer l'apparition d'éléments contribuant à la sécurité des véhicules et des piétons : un miroir, des candélabres, des balises, des panneaux de signalisation, du marquage au sol... et ceci n'est que le début puisque vont suivre des projets concernant la réduction de vitesse dans la traversée de nos deux villages.



Réouverture de la Médiathèque

La réouverture de la médiathèque et la journée "portes-ouvertes" ont été incontestablement un succès avec des administrés venus en nombre et de tout âge.

L'occasion pour eux de découvrir le nouvel espace avec livres, DVD, CD, liseuses; mais aussi l'occasion de s'approprier le portail numérique avec films, musiques,

livres, formations, magazines, soutien scolaire, ...

Et tout ceci grâce à la carte GRATUITE. A noter, l'édition de 90 nouvelles cartes d'abonnés à notre médiathèque alors même que celle-ci ne comptait jusque là que 50 adhérents. Nous accueillerons volontiers les mercredis de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h30 celles et ceux qui n'ont pu nous rendre visite le jour de la réouverture. A noter également, la réussite de la Sant Jordi avec l'implication forte de l'association "Les amis de la Bibli".



Nouveau service civique

La mairie accueille un service civique!

La municipalité a demandé et obtenu l'agrément pour accueillir des services civiques sur l'accompagnement des séniors aux nouvelles technologies et à l'accès aux droits.

Aurélia, première service civique de la commune, a signé son contrat d'engagement avec Monsieur le Maire. Elle est prête pour accomplir cette belle mission et n'attend que vous!



MOT DU MAIRE

Chers administrés,

Voilà un an déjà que nous sommes aux responsabilités, un an que nos rencontres se font rares, un an que nous parlons de conditions sanitaires, un an que les agents et élus municipaux oeuvrent au quotidien conjuguant avec confinement, télétravail et distanciations physiques.

Qui aurait pensé un an plus tard que nos associations, nos commerçants, nous tous, connaîtrions encore des périodes de restriction, de couvre-feu et de port du masque.

Nous sortons tous fatigués, lassés, irrités de cette crise. Face à ce besoin de sortir, de jardiner, de bricoler, de faire la fête et à l'approche de l'été... de vivre enfin tout simplement, je compte sur vous pour respecter le vivre-ensemble, en évitant les nuisances, en pensant à vos voisins, en respectant toujours et encore les gestes barrières. Il en va du bien-être de tous. Je vous en remercie par avance.

Le bout du tunnel semble proche! Soyons confiants! Nous programmerons pour cet été des séances de cinéma et festivités selon les règles sanitaires en vigueur, animations pendant lesquelles, nous aurons tous plaisir à nous retrouver!

Je vous souhaite un bel été, de belles escapades, de nombreuses joies... profitez-bien et prenez soin de vous!

Votre Maire Franck DADIES

Directeur de la publication : **Franck DADIES**Rédaction, crédits photos, maguette : **Mairie de Ponteilla-Nyls**

Le marché s'installe place de la poste!

L'équipe municipale, après réflexion et une période-test, a validé le changement de l'emplacement du marché tout en le conservant en cœur de ville et en permettant d'accueillir plus de commerçants ambulants (fruits, légumes, confitures, produits locaux, vêtements...).

Vous les trouverez donc désormais sur la place de la poste tous les mercredis matins. Nous comptons sur vous pour le maintien de cet espace de convivialité!



ENVIRONNEMENT

Acquisition d'une faucheuse-débroussailleuse

Afin d'optimiser la réalisation des opérations d'entretien des accotements, des chemins communaux et du réseau hydraulique, d'élagage et d'évacuation des déchets, la municipalité a choisi de doter les services techniques d'un matériel performant : une faucheuse-débroussailleuse à bras de déport. Cette acquisition donnera une plus grande autonomie à notre commune dans la gestion de toutes ces opérations.

La fréquence des entretiens pourra être beaucoup plus régulière sur l'année permettant une plus grande sécurité des abords des routes. De plus, l'amélioration de la performance et la réduction des coûts s'inscrivent dans une démarche réfléchie de management environnemental.



Végétalisation du village

Cette expérience de PERMACULTURE en surprend plus d'un! Quelques explications s'imposent.

Début avril, la mairie de Ponteilla et l'association Eco-Nature 66 ont démarré un projet de végétalisation du village dont le point de départ est le rond-point du souvenir.

Agents des espaces verts et membres d'Eco-Nature 66 se sont activés pour que ce rond-point puisse célébrer l'arrivée du printemps. L'équipe Municipale désireuse de végétaliser la commune a adhéré au projet de l'association et a mis en place la logistique nécessaire à sa réalisation avec le soutien du département via sa pépinière. Eco-Nature 66 a tenu à marquer son engagement total dans cette démarche en offrant deux amandiers et deux cerisiers.

Le choix pour les autres végétaux s'est porté sur des espèces de type méditerranéen peu gourmandes en eau. L'implantation de spécimens très jeunes permettra un meilleur développement racinaire ainsi que des réponses précoces aux agressions. Les herbes considérées comme « mauvaises » seront, pour le moment laissées en place : véritables spots de pollinisation : les nombreux insectes que l'on peut déjà y observer trouveront bientôt refuge dans un hôtel à insectes fabriqué par Eco-Nature66.

La qualité de la terre sera améliorée avec des méthodes naturelles. Pour être apte à nourrir les plantes, la terre a besoin d'eau et de matière organique (humus). Le géotextile qui imperméabilise le sol et ne permet pas la formation d'humus n'a pas sa place dans ce projet contrairement aux broyats végétaux. Sans humus, pas de microfaune non plus dans le sol. Les plantes mal nourries dans une terre déséquilibrée deviennent sensibles aux manques ou excès d'eau et vulnérables aux maladies. Des graines de prairie fleurie ont été semées, elles commencent à sortir. Alors soyons patients, la nature travaille... à son rythme... et c'est très bien comme ça!

Quant aux habitants de Nyls, ils n'ont pas été oubliés car, à leur demande, des mûriers à feuilles de platane de belle dimension bordent le terrain de pétanque afin de l'ombrager.

Friches

La commune de Ponteilla-Nyls engage avec l'association "Terre de Liens" et un collectif de huit agriculteurs la mise en oeuvre d'un projet de revalorisation des friches.

Les objectifs sont de redévelopper et pérenniser une agriculture de qualité, créer de l'emploi et relocaliser en partie notre production agricole en favorisant les cultivateurs bio et les circuits courts.

Chaque propriétaire de friches recevra un courrier de la municipalité et des porteurs de projets.



Pensez au tri sélectif!

Le recyclage à proximité est enfin possible, votre Municipalité veut vous y aider. Six bacs de récupération d'objets recyclables ont été installés dans le hall de la mairie. Leur objectif est de faciliter le tri de ces objets usuels aux habitants soucieux de leur environnement. Ampoules, piles, bouchons de liège, bouchons en plastique, cartouches d'imprimantes, vieux téléphones portables : un bac est prévu pour chacune de ces catégories d'objets. Les différents éléments ainsi triés seront redirigés par les services municipaux vers les filières de recyclage adaptées. N'hésitez plus, le tri sélectif c'est facile ! Juste une question d'habitude !





Quelques règles à respecter pour le bien vivre-ensemble avec les beaux jours qui arrivent. Afin d'éviter l'installation des moustiques, ne pas laisser d'eau stagnante dans votre jardin et sur vos terrasses. Couvrez les réservoirs d'eau à l'aide d'un voile moustiquaire ou même d'un simple tissu pour éviter leur reproduction.

Les pigeons et les tourterelles turques sont également heureux de l'arrivée du printemps avec un désir de nidification dans le moindre recoin. Certains habitants sont incommodés par ces oiseaux et se demandent comment les éloigner. NOUS vous demandons donc de ne pas les nourrir. Ils n'en ont pas besoin, ne sont pas en voie de disparition et sont adaptés à la vie sauvage.

ENFANCE JEUNESSE SPORT

Peau neuve à l'école de l'Oncle Jules

L'école de l'Oncle Jules, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs profitent des aménagements effectués durant ces vacances par les services techniques et le service enfance jeunesse : tracé de jeux au sol et réaménagement du terrain de sable. L'école maternelle Gaudi et la Bressola auront également le soutien de la municipalité sur d'autres projets comme annoncé lors des conseils d'école.



Reprise des associations sportives

Le sport a pu reprendre depuis quelques semaines en extérieur et c'est avec joie que les pratiquants se sont retrouvés.



Animation sportive intergénérationnelle

Une belle réussite pour cette après-midi d'animations sportives dans le cadre des Labos M de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux 66, en partenariat avec le Foyer Rural et la municipalité, avec une très belle fréquentation. Petits et grands ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir gratuitement certaines pratiques sportives comme le Basketball, le Peteca, la Slackline, le Tir à la corde, les traditionnelles Bitlles catalanes et la Boccia, tout ceci dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Nous sommes heureux d'avoir pu vous retrouver et d'avoir pu partager avec vous ce beau moment de partage et de convivialité. (Cette animation a eu lieu hors confinement)



Jeunes Électeurs

Ce fut avec joie et émotion mêlées que Monsieur le Maire accompagné de son adjoint à la jeunesse ont remis leur première carte d'électeur aux jeunes personnes de la commune âgées de 18 ans qui vont donc se rendre aux urnes le 20 juin prochain afin d'accomplir leur devoir de citoyen, et ce, pour la première fois. Ce moment est important dans la vie, c'est le moment où chacun obtient la possibilité d'exprimer ses choix !



TRAVAUX

Réfection de chaussées

La Municipalité de Ponteilla a enfin pu réaliser la réfection de certaines routes à la grande satisfaction des habitants. D'autres voies sont en attente de futurs travaux (Avenue Jonquères en cours).

Le coût de cette réfection a été supporté par une enveloppe de la Communauté Urbaine PMM dans un budget dédié à cette destination. Ainsi la situation financière encore très fragile de notre Commune n'a pas été impactée. Monsieur Le Maire et son équipe municipale continuent leurs efforts et la chasse au gaspillage ainsi qu'ils l'avaient promis, afin de redresser la barre tout en essayant de répondre à vos attentes.



Obtenez rapidement des conseils personnalisés, pour vous et vos proches

mesconseilscovid.fr

Colis de Noël

En remplacement du populaire repas des aînés et en raison de la situation sanitaire, la municipalité a choisi d'offrir un colis qui a été très apprécié de tous!



Espace de vie sociale

SOLIDARITÉ

Un premier comité de pilotage a rassemblé autour de la table la municipalité, le Foyer Rural, la CAF, les services départementaux Jeunesse et Sports et la fédération des foyers ruraux 66. La réflexion a porté sur la pertinence d'un espace de vie sociale sur la commune, après avoir fait le bilan de l'existant. Le Foyer Rural et la Municipalité ont donc missionné Sylvie Taillade pour l'avancement de ce projet.

L'agrément "Espace de Vie Sociale" au Foyer Rural serait la reconnaissance du travail effectué en terme de lien social et intergénérationnel. Cet espace permettrait de développer de nouvelles actions selon les attentes des habitants qui, dès aujourd'hui, recevrons un questionnaire.

Renseignements au 04 68 53 72 21.





Départs à la retraite!

Les agents municipaux Manu Navarro, Chantal Huet et Colette Gené ont fait valoir leurs droits à la retraite après des années de bons et loyaux services. En raison de la crise sanitaire, il n'a pas pu être fait de cérémonie de départ. Nous leur souhaitons tout le meilleur pour cette nouvelle vie.



Nouveau Policier Municipal

Un nouvel agent a fait son arrivée au sein du service de la police municipale de Ponteilla-Nyls. Guilhaume Alsina a pris ses fonctions ce ler juin 2021 en remplacement de David Dos Reis muté sur une commune du GARD. Après 14 ans d'exercice au sein de la police municipale de Thuir, Guillaume fait désormais équipe avec Alain Bonneriez. Les missions de surveillance du domaine public, de sécurité, de tranquillité, de gestion du stationnement et de lutte contre les dépôts sauvages vont se poursuivre pour notre service de police municipale.



Louis Puig Maire honoraire

A la demande de Franck DADIES, Maire actuel, M. Louis PUIG a été honoré du titre de Maire Honoraire par le Préfet. Cette distinction vient saluer plus de vingt ans d'investissement au sein de la commune. (Maire de 1984 à 1990 puis de 2001 à 2014).

Accueil de loisirs

Cet été, l'alsh et la passerelle accueilleront vos enfants et vos ados du 7 juillet au 6 août 2021. Inscriptions à la semaine.

Dès septembre, ouverture de l'espace ados avec plus de souplesse dans les inscriptions - Contactez nous pour plus de renseignements :

Tél: 06 73 58 78 12 ou par mail: dej@mairie-ponteilla-nyls.fr

Conseil Municipal du 25 mai 2021

Le mardi 25 mai dernier s'est tenue, à 18H30 à l'espace Simone Ali, une nouvelle séance du Conseil Municipal qui a eu lieu à huis clos avec retransmission en direct sur les réseaux sociaux.

Monsieur Robert VILA, Président de la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole, nous a fait l'honneur de sa présence en ouverture de séance. Après une brève présentation des services de PMM, il a bien voulu répondre aux questions de quelques élus.

Monsieur le Maire a tenu à remercier Monsieur VILA en lui offrant la médaille de la Ville.



Finances - Retour du Conseil Municipal du 14 avril 2021

Un aperçu des décisions prises au cours de l'année 2020 et pour 2021

Pour l'année 2020, le chapitre des charges générales en augmentation de 50 000€ a permis de solder les factures non réglées de 2019 pour un montant de 217 857 € et d'absorber le surcoût de la mise en place des protocoles sanitaires et fournitures COVID d'un total évalué à 178 000€. Ceci grâce à une mise en place de mesures d'économie sur tous les postes et à la collaboration des agents qui ont dû faire plus avec moins de moyens mis à leur disposition. Les décisions prises ont permis de stabiliser la masse salariale au même niveau que 2019 à

1 348 440€. Nous avons renégocié à la baisse tous les contrats qui arrivaient à échéance, ainsi -30 000€ sur 3 ans pour les assurances,

-6 000€/an pour 4 des 8 contrats alarmes et sécurité incendie et -5 000€/an pour la téléphonie mobile.

La réalisation de ce bulletin municipal en interne permet de faire une économie de 1 400€ par numéro. Diminution des charges fixes d'une part et recherches des fonds disponibles de l'autre: 35 000€ de recettes pour la participation aux frais de personnels pour la compétence déchets ont été encaissés auprès de Perpignan Méditerranée Métropole.

L'équipe municipale a aussi sollicité les fonds de concours de la Communauté Urbaine de 2018 et 2019, non utilisés, pour un montant de 52 050€ attribués à l'école Oncle Jules et la salle Saguardia de Nyls. Les dépenses en investissement se sont limitées aux engagements des restes à réaliser de 2019 dont le montant a été réduit de 481 455 € à 44 249€.

Le compte administratif 2020 et l'affectation du résultat ont été adoptés à l'unanimité. Pour le **budget primitif de 2021**, notre équipe a proposé au chapitre des charges générales **une baisse de -5,4% par rapport à 2020** en accord avec notre politique de gestion et de maîtrise des dépenses de fonctionnement et aussi une réflexion sur la réorganisation interne des services administratifs permettant une réduction de la masse salariale. Les demandes de subventions pour chaque projet de travaux d'investissement seront la règle. Les délais d'accords de subventions sont souvent longs, les dossiers doivent être complets et argumentés, nous avons donc **mis en place un plan pluriannuel d'investissement sur les 6 prochaines années** dans le but d'obtenir les montants de subventions les plus élevés.

Pour finir, suite à la disparition progressive de la taxe d'habitation, c'est aujourd'hui la taxe foncière sur le bâti (23,26% commune + 20,10% département) qui est la taxe de référence. Ce taux d'imposition, conformément à notre engagement, n'augmentera pas et sera maintenu au même niveau que 2020. J'invite tout citoyen qui s'interroge à demander un rdv. Mon adjoint ou moi-même nous ferons un plaisir de donner des éclaircissements sur la situation encore fragile. Le Maire